



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. restreinte
2 octobre 2013

Original: français

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-huitième réunion directive

Genève, 12 et 13 décembre 2013

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins
de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil**

**Demande émanant de la Fédération internationale des
experts comptables et commissaires aux comptes
francophones**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones une demande d'inscription par le Conseil du commerce et du développement sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.

Après avoir examiné les informations reçues, le secrétariat estime que, sous réserve de l'assentiment du Bureau du Conseil, la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones peut être classée dans la catégorie spéciale, conformément au paragraphe 12 b) de la décision 43 (VII) du Conseil.

Le Conseil voudra sans doute se prononcer sur cette demande à sa cinquante-huitième réunion directive.

On trouvera en annexe des renseignements concernant la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones.

Annexe

Renseignements généraux concernant la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones

Historique

1. Créée en 1981, à l'initiative de professionnels issus d'une quinzaine de pays, la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones (FIDEF) réunit en 2013, 36 pays sur 4 continents, soit environ 100 000 professionnels. Elle s'est développée progressivement avec une activité ponctuée de l'organisation régulière d'assises. Elle a acquis le statut d'organisation comptable reconnue par l'International Federation of Accountants, ce qui lui permet de participer régulièrement aux travaux programmés pour les organisations régionales mais également dans les comités. La FIDEF est membre de la Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales, membre des organisations de la société civile de l'Organisation internationale de la Francophonie et membre fondateur du réseau des associations professionnelles francophones sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Buts et objectifs

2. La FIDEF a pour but de développer la coopération entre les institutions professionnelles d'experts comptables et/ou de commissaires aux comptes des États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie ou ayant la langue française en partage. La FIDEF développe toutes les activités, notamment celles qui tendent à renforcer la formation, les compétences et la déontologie des professionnels affiliés aux dites institutions, ainsi que celles qui tendent à rapprocher leurs qualifications et pratiques et celles qui visent à promouvoir, à l'égard des autorités de normalisation et de supervision, les conceptions communes de ses membres en matière de pratiques professionnelles et tous les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les membres.

3. La FIDEF fonde son action autour des objectifs majeurs:

- a) Garantir la reconnaissance et l'autorité de la profession comptable francophone;
- b) Promouvoir la normalisation comptable et professionnelle dans les pays francophones;
- c) Traduire les normes d'audit et de comptabilité ainsi que tous les textes et dispositifs utiles à l'exercice de la profession;
- d) Assurer aux professionnels francophones de la comptabilité et de l'audit un niveau de compétence technique homogène, reconnu sur le plan international, en adéquation avec les besoins des économies des pays;
- e) Concourir à la réflexion sur l'harmonisation internationale dans le domaine de l'audit et de la comptabilité;
- f) Représenter la profession comptable francophone auprès des institutions internationales.

Composition

4. La FIDEF compte 28 membres actifs et 19 membres associés (pour rappel, tous les membres sont des organisations représentatives dans leur pays respectifs) et couvre ainsi 36 pays sur 4 continents, soit environ 100 000 professionnels.

Structure

5. La FIDEF se compose de deux catégories de membres, associés et actifs, qui sont tous des organisations représentatives dans leur pays respectifs (pas de membre qui soit une personne physique). Tous sont membres de l'assemblée générale (avec des droits différents selon leur catégorie). Chaque organisation est représentée par son président ou, à défaut, par une personne déléguée spécialement. Elle dispose d'un conseil d'administration composé de 20 personnes physiques au plus. Elle est dirigée par un bureau composé de 5 personnes: 1 président (dont le mandat dure 2 ans), 2 vice-présidents (dont le mandat peut être de 2 fois 2 ans), 1 secrétaire et 1 trésorier. Enfin, la FIDEF est dotée d'un délégué général (dont le mandat n'a pas de durée) qui prépare et coordonne les activités; ce délégué est habilité à représenter la FIDEF auprès de toute organisation tierce.

6. La FIDEF collabore avec l'International Federation of Accountants et l'Organisation internationale de la Francophonie, mais il n'existe pas de lien statutaire contraignant à ce titre ni de disposition financière impactant son budget.

7. La FIDEF fonctionne sur la base des principes suivants:

- a) 1 réunion de l'assemblée générale 1 fois par an
- b) 1 réunion du conseil d'administration en marge de l'assemblée générale
- c) 1 réunion du conseil d'administration au cours du 1^{er} semestre de chaque année
- e) des réunions de bureau à fréquence régulière (en moyenne toutes les 4 à 6 semaines)
- f) l'organisation d'assises tous les 2 ans
- g) la tenue de session de travail technique en marge des réunions du conseil d'administration
- h) la tenue de réunions de travail avec des groupes plus spécifiquement chargés de projets.

Ressources financières

8. La FIDEF ne perçoit pas de subvention. Elle fonctionne sur la base des cotisations de ses membres. Un certain nombre d'activités est réalisé sur la base de l'implication des membres (et donc sur leurs budgets propres). (Voir le tableau ci-après.)

Comptes de résultats 2008-2011, en euros

| <i>Compte de résultats (en euros)</i> | <i>2011</i> | <i>2010</i> | <i>2009</i> | <i>2008</i> |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Cotisations des membres (7) | 286 799 | 256 267 | 230 479 | 227 189 |
| Recettes sur publications | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres produits (8) | 32 700 | 11 999 | 10 890 | 19 000 |
| Total des produits d'exploitation | 319 499 | 268 266 | 241 369 | 246 189 |

| <i>Compte de résultats (en euros)</i> | <i>2011</i> | <i>2010</i> | <i>2009</i> | <i>2008</i> |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fournitures administratives et documents | -524 | -381 | -854 | -2509 |
| Sous-traitance informatique | -10 046 | -1 184 | -2858 | -6470 |
| Frais de secrétariat et d'occupation locaux | -30 000 | -30 000 | -30 000 | -30 000 |
| Assurances | -1 389 | -1 349 | -333 | 0 |
| Frais de publication, communication | -16 879 | 0 | 0 | 0 |
| Congrès, colloques | -43 118 | -30 107 | -14 968 | -11 916 |
| Frais de déplacement, missions | -39 562 | -58 624 | -36 944 | -99 514 |
| Frais réceptions, hôtels | -98 204 | -40 425 | -63 522 | -85 101 |
| Indemnités délégués | -26 500 | -27 000 | -18 000 | -9 000 |
| Honoraires | -2 392 | -3 110 | -1 500 | -14 156 |
| Téléphone, Internet | -1493 | -1 211 | -1 621 | -1 369 |
| Frais bancaires | -488 | -2 656 | -495 | -699 |
| Cotisations | 0 | -40 | -775 | -960 |
| Redevances, droits d'auteur | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Frais divers de gestion | -16 779 | -5 811 | -9 377 | -8 738 |
| Dotations aux amortissements | -435 | -1501 | -1500 | -2 432 |
| Total des charges d'exploitation | -287 809 | -203 399 | -182 747 | -272 864 |
| Résultat d'exploitation | 31 690 | 64 867 | 58 622 | -26 675 |
| Résultat financier | 4 337 | 4 373 | 3 988 | 2 512 |
| Reprise provision pour impayés | 0 | 0 | 0 | 8 050 |
| Cotisations impayées | 0 | 0 | 0 | -8 050 |
| Don: accordé à Haïti | 0 | -11 500 | 0 | 0 |
| Résultat exceptionnel | 0 | -11 500 | 0 | 0 |
| Résultat de la période, en euros | 36 027 | 57 740 | 62 610 | -24 163 |
| Résultat de la période, en dollars des États-Unis | 47 707 | 76459 | 82 908 | 31 996 |

Relations avec d'autres organisations internationales

9. La FIDEF n'est pas dotée du statut consultatif auprès d'autres organes des Nations Unies, d'institutions spécialisées ou d'autres organisations internationales ni n'entretient de relations spéciales avec de tels organes, institutions ou organisations.

Publications

10. La FIDEF établit un rapport d'activité chaque année, une brochure à l'occasion de ses assises et des dossiers à l'appui de ses principaux projets à seul usage de ses membres.

Contacts

11. Mme Michèle Cartier le Guerinel, Délégué général
Tél. +33 645 170 650
Courriel: delegue.general@fidef.org.

Adresse

12. FIDEF
19 Rue Cognacq-Jay
75007 Paris
France
Téléphone: +33 645 170 650
Courriel: secretariat@fidef.org
Site Web: www.fidef.org

Langues

13. La langue de travail de la FIDEF est le français.
-